

Les routiers de l'espoir

Si la France est en marche, le Peuple Pied-Noir est en route

État Pied Noir, Gouvernement Provisoire Pied-Noir en Exil

Compte-rendu de la réunion publique du 20 Juin 2017 a NICE

A Nice, ce mardi 20 juin, a été présenté au Peuple Pied-Noir, le Professeur Pierre GRANES, Chef de l'État Pied-Noir, ainsi que Monsieur Jacques VILLARD, Président du Conseil des Ministres du Gouvernement Provisoire du Peuple Pied-Noir en exil.

Cet événement attendu par le Peuple Pied-Noir faisait suite à la visite dans notre ville, le 25 novembre dernier, des trois co-fondateurs du Peuple Pied-Noir, à savoir : Messieurs Jacques VILLARD, Christian SCHEMBRE et Me Pierre COURBIS.

Le 17 juin dernier, à Montpellier, le Gouvernement Provisoire du Peuple Pied-Noir en exil s'est déclaré et a commencé par Nice sa tournée à la rencontre de la communauté Pied-Noir en France, et qui se prolongera à l'étranger.

Monsieur le Chef de l'État Pied-Noir et le Président du Conseil des Ministres du Gouvernement Provisoire en exil, ont déclaré à la communauté Pied-Noir présente :

"Sans la révolte des Pieds-Noirs en 1958, la France ne serait pas dotée du régime qui est le sien à l'heure actuelle et qui légitime l'élection de son 8ème Président de la République".

Vous connaissez, depuis cette révolte, le sort que fut le nôtre. Le droit français ne nous a pas permis de trouver notre place, en tant que communauté, au sein de la Nation française comme nous le désirions ardemment. Aucun des engagements des 7 premiers Président de la République française n'a été tenu, en ce qui nous concerne. Nous devons donc nous diriger vers le Droit International pour obtenir notre reconnaissance en tant que Peuple et prendre en main notre Destin (Rappel discours de de Gaulle: Brazzaville, Pnom Pen, autodétermination, Québec...). La Convention de Montevideo du 26 décembre 1933, nous permet de créer notre État, sans que personne ne puisse s'y opposer et sans que sa légitimité ne soit remise en cause par quiconque. Nous nous sommes procurés le texte de cette Convention Internationale. Voici ce que la Convention stipule:

Dans son article 1er; l'État comme Personne de Droit International doit réunir les conditions suivantes:

- 1- Une population permanente.
- 2- Un territoire déterminé.
- 3- Un gouvernement.
- 4- Une capacité d'entrer en relations avec les autres États.

Dans son article 3: l'existence politique de L'État est indépendante de sa reconnaissance par les États. Même avant d'être reconnu, l'État a le droit :

- de défendre son intégrité et son indépendance,
- de pourvoir à sa conservation et à sa prospérité et, par conséquent,
- de s'organiser comme il l'entendra,
- de légiférer sur ses intérêts,
- d'administrer ses services et
- de déterminer la juridiction et la compétence des tribunaux.

L'exercice de ces droits n'a d'autres limites que celles de l'exercice des droits des autres Etats conformément au Droit international.

Notre feuille de route est donc tracée sachant que nous avons la ferme intention de réécrire l'histoire de notre Peuple. Cette feuille de route passe par la création de structures financières qui permettront le fonctionnement et les investissements nécessaires afin d'acquérir un territoire déterminé.

A la fin de l'année 2018, l'Etat Pied-Noir aura rempli les conditions fixées par l'article 1er de la Convention de Montevideo et sera libre et souverain.

Les engagements que prend notre Gouvernement prouvent sa détermination et sa vocation à faire en sorte que la 3ème génération de l'exode enracine définitivement le Peuple Pied-Noir et lui donne la maîtrise totale de son destin.

Les membres du gouvernement sont conscients du fait que leur entreprise peut être considérée comme au-dessus de leurs forces. Ils le savent et veulent l'ignorer. Ils ont pour eux que de l'exaltation, mais ils en ont beaucoup.

Les Pieds-Noirs membres de ce Gouvernement sont heureux de compter à leurs côtés des Méditerranéens issus de peuples venus des rives de ce lac intérieur d'une civilisation qu'ils partagent.

Nous reprenons avec ferveur le sentiment invincible de la fraternité qui unissait jadis nos pères.

Puisse notre action faire en sorte que la Méditerranée et la Mer Noire redeviennent à la fois le symbole et le chemin de l'alliance entre les Nations !

Enfin, plus d'un demi-siècle après nos souffrances et notre exil, la Méditerranée redeviendra notre Mère à tout jamais.

Rien de ce qui sera alors Méditerranéen ne pourra et ne devra nous être étranger.

Ils ont pour eux que de l'exaltation, et ils en ont beaucoup!



René Pico : Président départemental Association Peuple Pied Noir,
Jacques Villard : Président du Conseil des Ministres,
Pierre Granès : Chef de l'État,
Michèle Soler : Présidente Départementale du Cercle Algérieniste.